



## **INTERVENTION DE L'UNION LOCALE CGT D'ARLES LE 12 DECEMBRE à EPC France Saint Martin de Crau.**

Partout en Europe, les politiques d'austérité font rage, la France, comme le département des Bouches du Rhône ne sont pas épargnés : un taux de chômage catastrophique, la succession de plans sociaux, des salaires et pensions de misère, le pouvoir d'achat en berne, une précarité sans précédent et la casse de notre patrimoine industriel.

Dans les mêmes logiques, le gouvernement présente un budget 2014 qui accentue l'austérité qui saigne les salariés et, sous prétexte de réduction de la dette de l'Etat, fait des coupes claires dans la Fonction Publique au travers de la MAP (Modernisation de l'Action Publique) : un réel démantèlement de tout le Service Public et des lois sur la fiscalité qui protègent les intérêts du capital.

Notre système de protection sociale est une fois de plus remis en cause. Au nom d'un soi-disant « coût du travail trop élevé », le patronat stigmatise les cotisations de la Sécurité Sociale comme des « charges insupportables » alors que ces cotisations sont le gage d'une couverture sociale égalitaire et solidaire basée sur la création des richesses produites par le travail. Il s'agit bien d'un véritable enjeu de société car c'est le salaire socialisé qui est visé !

Puis enfin, c'est l'ensemble des garanties collectives qui sont attaquées (Code du Travail, Conventions Collectives, accords d'entreprise...) par la mise en place de l'ANI de janvier 2011 retranscrit dans la loi dite de « sécurisation de l'emploi », véritable cahier revendicatif du MEDEF, facilitant les licenciements, limitant considérablement les droits et moyens des élus du personnel, introduisant le chantage à l'emploi par des négociations d'accords de compétitivité.

Pour l'ensemble des citoyens, c'est l'austérité alors que le gouvernement n'a de cesse de répondre aux exigences du MEDEF et des marchés financiers : en un an, la fortune des 500 français les plus riches a progressé de 25% ; en cette période de crise 40 milliards d'€ ont été distribués aux actionnaires.

### **PROTEGER, DEVELOPPER NOTRE PATRIMOINE INDUSTRIEL POUR L'EMPLOI ET LA REPONSE AUX BESOINS**

**Toutes les industries sont créatrices de richesses et structurent la vie économique et sociale : l'emploi industriel c'est 3 à 5 emplois complémentaires.**

Si Marseille compte 4 emplois sur 5 dans le secteur tertiaire, 70% de ces emplois sont en support de l'industrie. Le Port de Marseille-Fos, véritable poumon économique de notre région, assure environ 40 000 emplois directs et indirects.

La part de l'emploi industriel dans les Bouches du Rhône ne cesse de reculer. L'ensemble de ces entreprises sont aujourd'hui menacées de fermeture, entraînant plans de licenciements massifs, chantage à l'emploi.

Alors que la France et les Bouches du Rhône ont besoin d'une véritable politique industrielle pour relancer l'économie par l'emploi, le gouvernement n'a de cesse de céder aux exigences du patronat, au nom d'une compétitivité et d'un « coût du travail ». Le seul coût qui met en péril notre économie est le « coût du capital », les dividendes versés aux actionnaires au détriment de l'emploi, des salaires et de l'investissement.

Le pays d'Arles n'échappe pas à cette situation : rappelons que le taux de chômage à Arles est de 16,6 % sur 22 440 actifs pour une population globale de 53 000 habitants.

Nous voulons garder nos entreprises, garder nos emplois. Le secteur industriel local, déjà très altéré par les nombreuses fermetures (Lustucru, Papeterie Etienne, Linpac....), est toujours menacé. Les luttes des salariés d'Harmonia Mundi, de Transgourmet ont permis de sauvegarder leur entreprise.

Pour la CGT, l'avenir et le développement de l'économie du Nord du Département, en particulier de la Ville d'Arles ne peut être que le seul « tout tourisme », qui n'est que précarité. Tout comme le développement des Zones de logistiques, notamment celle de Saint Martin de Crau qui s'accompagne en matière de Transport, du choix du « tout routier » contre le développement du FRET avec la SNCF. Les entrepôts de logistique poussent comme des champignons, la CGT est très préoccupée par l'ampleur du développement quasi anarchique de cette activité. D'une part parce que la précarité s'y développe avec des conditions de travail « d'un autre âge ». Et d'autre part le développement de cette activité ne respecte pas l'environnement.

Les services publics notamment les services publics de proximité sont menacés dans leur implantation locale avec les emplois statutaires qui s'y rattachent.

Pour la CGT, préparer l'avenir nécessite de rompre avec l'austérité qui handicape l'intervention publique et le progrès social.

L'Union Locale CGT d'Arles, réaffirme sa volonté, son engagement pour la défense, le développement de l'emploi industriel dans le Nord du Département. En lien avec le développement des services publics de proximité, et d'une protection sociale qui répondent aux besoins sociaux des retraités, des privés d'emploi, des salariés, de la population.

Nous exigeons avec les salariés d'EPC France l'ouverture immédiate de négociations. La Direction d'EPC France doit appliquer le Code du Travail, respecter le droit social et mettre tout en œuvre pour pérenniser les emplois et l'avenir de l'entreprise à Saint Martin de Crau.

L'union locale CGT d'Arles, les syndicats CGT ne laisseront pas piétiner les droits élémentaires des salariés par un Groupe qui restituent des dividendes aux actionnaires. L'union locale CGT d'Arles ne laissera pas détruire l'emploi et les vies de nos camarades et de leur famille.